



COMMUNE D'ARNEX-SUR-NYON
MUNICIPALITE

Tel. : 022 / 367 13 09
greffe@arnex-sur-nyon.ch

Préavis No 06/2022
Législature 2021-2026

Aménagement de la Salle Communale

Délégué municipal : M. Jean Christophe Muller, Municipal

Arnex-sur-Nyon, le 10.01.2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le chantier du Viez avance bien et la remise des clés de la salle communale est prévue pour le mois d'avril 2022. Aussi la Municipalité a l'avantage de vous présenter son projet concernant son équipement, afin que tout soit fin prêt pour cette date.

La réalisation de cette salle est le résultat d'une volonté populaire et va contribuer au développement de la cohésion sociale au sein de notre village. Elle sera un bel outil de rencontre et doit permettre de mettre sur pied de nouvelles activités.

Dans cet objectif, la Municipalité souhaite mettre à disposition des citoyens et locataires un local attractif, doté d'équipements neufs et adaptés aux besoins actuels. Des conditions de location et un règlement d'utilisation seront établis en temps voulu. D'autres salles ont été visitées, afin de tenir compte des expériences de nos collègues.

La capacité théorique de cette salle est de 100 personnes, mais elle a été volontairement limitée à 80 personnes, selon décision municipale du 16 décembre 2019. Les dotations ont été adaptées en conséquence.

Dans cette démarche, les besoins d'équipement ont été scindés en 4 groupes. 2 importants, à savoir le mobilier et l'équipement audio-visuel, pour lesquels 2 devis ont été demandés et 2 secondaires, c'est à dire la vaisselle et la borne de recharge pour voitures électriques.

Voyons ces offres :

Pour ce qui est du **mobilier**, 2 entreprises ont été sélectionnées. Les meubles Gailles S.A. est une entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de mobilier professionnel. Elle est établie à Domdidier et a l'avantage de proposer un suivi de ses modèles, tant en vente qu'en après-vente.

Ergostyle, installée au Mont sur Lausanne, est une société de conseil qui est spécialisée dans l'aménagement d'espaces de travail et commercialise différentes marques.

Le mobilier a été choisi selon des critères pratiques et esthétiques, tout en respectant des standards de qualité élevés.

Mobilier		Q	Meubles Gailles SA		ErgoStyle	
			PU HT	Tot. net HT	PU HT	Tot. net HT
Table	180x80	18	533,28	9 599,04	684,93	12 328,74
Mange debout		8	277,20	2 217,60		0,00
Chaise		85	124,08	10 546,80	131,50	11 177,50
Penderie		2	1 298,00	2 596,00		0,00
Chariot table	7 tables	3	490,16	1 470,48	1 682,70	5 048,10
Chariot chaise	10 chaises	8	217,36	1 738,88		0,00
Livraison & montage		1		compris		2 400,00
Total HT				28 168,80		30 954,34

L'équipement **audio-visuel** est le deuxième poste important de notre investissement. Il doit répondre à nos besoins pour de nombreuses années, tout en étant fiable et simple d'usage.

Fréquence TV, de Nyon, est le spécialiste régional de ce type d'installation et a déjà équipé de nombreuses communes. Cette société est aussi bien placée pour nous offrir un bon service/support après-vente.

Hi Technologies est une société genevoise qui cherche à élargir son marché, mais ne sera certainement pas aussi réactive en cas de besoin, étant donné la distance.

Il est à remarquer que ces 2 entreprises nous ont proposé des équipements très similaires, avec un léger avantage qualitatif pour Fréquence TV.

La dépense onéreuse d'un écran a pu être évitée, en faisant appliquer au mur du fond de la salle (coté lac) une peinture spéciale au grain très fin qui le remplacera avantageusement et permettra une plus grande surface de projection.

Audio & Vidéo	Q	Fréquence TV		HI Technologies	
		PU HT	Tot. HT net	PU HT	Tot. HT net
Projection	1	3 004,75	2 704,30	3 084,30	3 084,30
Sonorisation	8	363,04	2 613,89	348,75	2 790,00
Source	1	1 785,00	1 606,50	1 743,00	1 743,00
Gestion	1	863,60	777,24	1 025,00	1 025,00
Contrôle & rack	1	9 234,27	8 310,84	6 798,70	6 798,70
Micro	1	823,65	741,29	823,65	823,65
Programmation & installation	1	4 690,00	4 221,00	5 400,00	5 400,00
Total HT		20'764.31	20 975,06		21 664,65
Pilotage éclairage	1	1 818,50	1 636,65		pas proposé
Grand total HT			22 611,71		21 664,65

Il est prévu le remplacement de toute **la vaisselle** afin de pouvoir proposer un service neuf et complet, en rapport à la capacité et les prétentions de la salle.

Vaisselle	Q	Prix du marché	
		PU HT	Tot. HT
Grande	90	3,00	270,00
Creuse	90	3,00	270,00
Dessert	90	3,00	270,00
Tasse	90	2,50	225,00
Sous tasse	90	2,50	225,00
Couvert	540	2,50	1 350,00
Verre à vin	180	2,50	450,00
Verre à eau	180	2,50	450,00
Total TVA comprise			3 510,00

Afin de contribuer au développement de la **mobilité douce**, nous vous proposons l'installation, sur les places de parking réservées à la salle, d'une double borne de recharge de 22 kW, pour les voitures électriques.

Pour cette offre, nous avons fait appel à GreenMotion, leader suisse dans le domaine, afin de pouvoir accéder au plus grand réseau de bornes de recharge et ainsi profiter de la meilleure visibilité. De plus, cette installation pourrait motiver certains concitoyens à acquérir une voiture électrique.

Les produits réalisés sur la revente de kW permettent d'envisager un amortissement de cette installation sur 5 à 7 ans. Des subventions sont annoncées pour ce type d'équipement, de CHF 500.-- à 50% des frais d'installation. Aucune démarche n'a été entreprises actuellement et elles ne sont donc pas reflétées dans le tableau ci-dessous.

Borne de recharge		Q	GreenMotion	
			PU HT	Tot. HT
GreenMotion	Borne 22kW	2	1 847,73	3 695,46
Equipements				1 782,75
Licence annuelle & SIM				1 008,55
Livraison & installation	Environ			3 000,00
Total HT				9 486,76

Dans cette démarche écologique, la Municipalité a aussi considéré la possibilité d'installer une station de vélos électriques Publibike S.A. et s'est mise en relation avec la Région de Nyon. Nous avons dû y renoncer car les coûts annuels se montaient à CHF 9'100.-- par année pour la commune, sans compter les frais de départ.

Au vu des offres reçues, qui ont déjà fait l'objet d'une négociation, il appert qu'un montant de CHF 68'500.-- sera nécessaire pour équiper notre salle communale, selon le tableau récapitulatif ci-dessous :

Rubrique	Devis HT	TVA	Total TTC
Mobilier	28 168,80	2 169,00	30 337,80
Audio-Vidéo	22 611,71	1 741,10	24 352,81
Vaisselle	3 510,00	comprise	3 510,00
Borne de recharge	9 486,76	730,48	10 217,24
Grand total CHF	63 777,27	4 640,58	68 417,85

Il est à noter que les rentrées fiscales exceptionnelles 2021 permettent largement de financer cet investissement, qui reste par ailleurs nettement inférieur au montant annoncé initialement.

Conclusions

En conséquence nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon

vu le préavis Municipal 06/2022 concernant les frais d'aménagement de la Salle Communale ;

attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

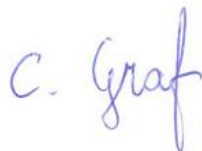
ouï le rapport de la commission ad hoc et
le rapport de la commission Gestion et Finances ;

décide d'autoriser la Municipalité à engager les dépenses d'aménagement de la nouvelle Salle Communale à hauteur de CHF 68'500.--.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 janvier 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général d'Arnex-sur-Nyon.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Ch. Graf



La Secrétaire :



M. Pernet